

## Vente aux enchères publiques sur licitation

**Immeuble ancien en pierres**

**6 rue du Four Banal « La Loubatière »**

**17250 SAINT SULPICE D'ARNOULT**

section A n° 1044 pour 1a 70ca

en mauvais état, inoccupé

**MISE A PRIX : 24000 € (vingt-quatre mille euros)**

**avec possibilité de baisse du quart puis du tiers**

(Frais des poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle)

**Adjudication fixée au mercredi 2 novembre 2022 à 9 h 30**

Au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des ventes aux enchères publiques du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE, 10 rue du Palais.

La présente vente aux enchères est poursuivie à la requête de la Société civile professionnelle AMAUGER TEXIER, dont le siège social est 159 avenue Denfert Rochereau à LA ROCHELLE, représentée par Maître Muriel AMAUGER, mandataire judiciaire, ayant pour avocat Maître Maguy COMBEAU inscrite au Barreau de LA ROCHELLE – ROCHEFORT associée de la Société Civile Professionnelle d'Avocats GOMBAUD COMBEAU COUTAND dont le siège social est 1 rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de LA ROCHELLE ou au cabinet de l'avocat poursuivant 1 rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE ou [www.gombaudo-combeau.multijuris.org](http://www.gombaudo-combeau.multijuris.org), rubrique Ventes aux Enchères.

**VISITE : le mercredi 5 octobre 2022 à 10 h**

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de LA ROCHELLE ROCHEFORT muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable.